RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

46 - LOT

AR Prefecture
046-214600017-20260918-2026_61-DE
Reçu le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune d'Albas

DELIBERATION N°2026-61

Séance du 18 septembre 2026 à 19 heures 00

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	12
• votants	14
• absents	3
• exclus	

Date de convocation :
11 septembre 2026

Date d'affichage :
11 septembre 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. ALAUX Jean-Pierre

Objet
Admission en non-valeur 2026

Étaient présents :

Mmes Mie BEAUVILLAIN, Noémie BOUYEUX, Laura HESLENFELD, Catherine PREVOT, Pauline ROBEDAT, Jolanda VAN DE LAAR.

MM. Jean-Pierre ALAUX, Lionel CURT, Marc DECOUDIN, Dominique FLERON, Didier GUYOT, Daniel ROUDIERE.

Représentés :

Marie-France QUEBRIAC a donné pouvoir à Jolanda VAN DE LAAR.

Melha MAMMERI a donné pouvoir à Jean-Pierre ALAUX.

Absent :

Jérôme COUTURE.

Secrétaire de séance :

Mme PREVOT Catherine

Le conseil municipal est saisi d'une demande d'admission en non-valeur concernant une créance d'un montant de 66,48 €, due par M. LEPERE.

Après examen de la situation, le conseil municipal considère que cette créance doit être recouvrée et souhaite que son règlement soit sollicité auprès de la compagne de M. LEPERE, celle-ci s'étant déclarée garante du paiement de ladite créance.

En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- refuse l'admission en non-valeur de la créance d'un montant de 66,48 € due par M. LEPERE ;

- demande que les démarches nécessaires soient engagées afin d'obtenir le règlement de cette créance auprès de la personne s'étant portée garante.

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité des membres présents.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Cahors le .

Publié ou notifié le .

AR Prefecture

046-214600017-20260918-2026_61-DE
Reçu le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026

Fait à Albas, le 28 septembre 2026

Le Maire

MAIRIE D'ALBAS 46140 (LOT)